



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2391

Attribution d'une subvention de 6 000 euros à l'association "AOA Prod" pour l'organisation du festival de science-fiction "Les Intergalactiques" du 13 au 18 avril 2023

Direction des Evénements et Animation

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 9 MARS 2023**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 14 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 2 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 14 MARS 2023

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme BRAIBANT THORAVAL), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2023/2391 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 6 000 EUROS A L'ASSOCIATION "AOA PROD" POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL DE SCIENCE-FICTION "LES INTERGALACTIQUES" DU 13 AU 18 AVRIL 2023 (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 février 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association AOA Production, dont le siège social est situé 25 avenue des Frères Lumières à Lyon 8<sup>e</sup>, organise la 11<sup>e</sup> édition du festival « Les Intergalactiques » qui se déroulera du 13 au 18 avril 2023, dans plusieurs lieux de Lyon.

AOA production est une association créée en 2005 par des étudiants en cinéma de l'université Lyon 2, à la source de nombreux événements décalés, liés aux cultures de l'imaginaire sur Lyon et sa région. Si le septième art reste leur point d'ancrage, on note à leur actif la Zombie Walk de Lyon, le festival de Science-fiction « Les Intergalactiques », le partenariat de l'Épouvantable Vendredi à l'Institut Lumière, la biennale retro gaming Geek Week, la convention Doctor Who, le Vide Grenier du Geek, la Nuit de la Prohibition, la nuit des Marmottes ou le Social Portrait of a Weird Society... Autant d'événements qui attirent un large et fidèle public et ce, depuis 2005.

En 2022, le festival avait rassemblé environ 6 000 spectateurs.

Depuis dix ans, l'équipe de programmation mixe questions sociétales et pop culture, interrogées sous trois modalités : mise en images, mise en récits, mise en discussion. La 11<sup>e</sup> édition des Intergalactiques aura pour thématique la science. Si le rapport entre science et science-fiction peut relever du cliché, l'association envisage de travailler le sujet dans une acceptation très large, en s'intéressant aux aspects de production et de diffusion du savoir, à la place des sciences humaines et sociales, ou encore à l'imaginaire et la pop culture comme objets d'études à part entière.

Outre la mise en oeuvre des programmations historiques du festival, des objectifs spécifiques sont en cours d'élaboration : développement de la programmation et animations destinées aux familles, ouvrir les propositions artistiques liées au monde du livre et étendre ses espaces de réalisation pour assurer l'accès à ses programmations au plus grand nombre.

Avec ces nouveaux enjeux, le festival tend à s'ouvrir à un public encore plus large, en assurant la mixité des publics au travers de ses propositions de programmation et, enfin, à confirmer son statut de rendez-vous incontournable des cultures de l'imaginaire en France.

Cette thématique sera mise en avant par un panel d'auteurs et autrices, de vidéastes et chercheurs·ses, qui abordent ces questions au sein de notre cycle de tables rondes et de présentation de séances de cinéma. Comme pour les précédentes éditions, le festival croisera les perspectives autour de ce sujet. L'association proposera plusieurs types d'animations dans différents lieux. Cet événement est destiné à tous les amateurs de cinéma, de littérature, de culture science-fiction et d'imaginaire.

La programmation 2023 propose plusieurs temps forts :

- la 4<sup>ème</sup> édition du Salon de la microédition : autour d'une exposition, d'une table de presse en consultation libre, de stands, d'un atelier de sérigraphie, et autres animations où le papier, les ciseaux et la colle sont à l'honneur : ce sont plus d'une trentaine de structures, formelles ou informelles, qui se joignent à l'aventure ;
- le 11<sup>ème</sup> Salon du livre science-fiction et de l'imaginaire : deux jours, les 15 et 26 avril, pour venir à la rencontre d'auteurs, associations, éditeurs et librairies, afin de faire découvrir aux visiteurs le genre actuel de la science-fiction ;
- la scène musicale square Saint Hippolyte à Lyon 8<sup>ème</sup>, qui se concentrera cette année sur des lectures musicales ;
- la 4<sup>ème</sup> édition de la Brocante Intergalactique, héritée du concept du Vide Grenier du Geek, permettant au public de chiner des objets issus de la pop culture ;
- le 11<sup>ème</sup> cycle des tables rondes et conférences, en adéquation avec la thématique du festival, traitera des courants subversifs de la science-fiction et ses liens avec les contre-cultures, dans son histoire comme dans son actualité, dans divers lieux (mairies d'arrondissement, bibliothèque de la part-Dieu, MJC Monplaisir) ;

La Ville de Lyon souhaite soutenir ce projet afin de proposer :

- un festival de science-fiction ouvert à tous ;
- des formes d'animation originales dans toute la ville : le festival s'inscrit sur le territoire de la ville de Lyon ;
- un large panorama d'activités de cet univers à travers une programmation riche et diversifiée.

En 2022, une subvention de 5 000 euros de la Ville de Lyon a été votée pour l'organisation de cet événement, par délibération n° 2022/1574 du Conseil municipal du 31 mars 2022.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 7 000 euros allouée à la manifestation, dont le budget est de 66 430 euros.

En raison de l'intérêt que présente cet événement dans le cadre plus global de la politique de soutien au secteur du livre et de la lecture mené par la Ville de Lyon (programmation variée et de qualité, rencontre entre publics et artistes), je vous propose d'accorder une subvention de 6 000 euros pour l'organisation de l'édition 2023 du festival « Les Intergalactiques ».

La subvention sera créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur et les modalités suivantes :

- un acompte de 60% peut être versé suite à l'approbation de la présente délibération
- Le solde de la subvention sera versé au plus tôt un mois après la transmission des documents se rapportant au dernier exercice clos précédent celui sur lequel s'est porté la subvention, à savoir :
  - le bilan et le compte de résultat certifiés ;
  - le (s) rapport (s) du commissaire aux comptes le cas échéant ;
  - un rapport d'activité ;
  - le ou les procès-verbaux de l'Assemblée Générale.

Si cet évènement devait être annulé en raison notamment de l'épidémie de Covid-19, l'association pourra tout de même bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés pour la préparation de cet évènement.

Vu la délibération n° 2022/1574 du Conseil municipal du 31 mars 2022 ;

Vu l'avis du Conseil du 8<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

- 1 - Une subvention de 6 000 euros est allouée à l'association AOA Production pour l'organisation de la 10<sup>e</sup> édition du festival « Les Intergalactiques » qui se déroulera du 13 au 18 avril 2023.
- 2 - La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2023, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 65748.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET